

## Information relative à l'inscription à la MATERNELLE 4 ANS pour l'année scolaire 2020-2021

**Tous les élèves âgés de 4 ans au 30 septembre 2020 sont admissibles, selon les présentes conditions.**

Considérant la situation actuelle en lien avec le coronavirus (COVID-19) et la fermeture de nos établissements scolaires jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020, la **période d'admission et d'inscription se fera jusqu'au 3 avril 2020.**

### Modalités adaptées

**1 - par téléphone**, en laissant un message sur la boîte vocale

**2 - par courriel**, en précisant les informations suivantes :

- Le nom et le prénom de l'enfant qui fréquenterait la maternelle 4 ans;
- La date de naissance de l'enfant;
- L'adresse complète de la résidence principale de l'enfant;
- Le nom et le prénom du parent, ses coordonnées téléphoniques et son adresse courriel pour le joindre.

Un suivi par téléphone ou par courriel sera fait dans les 48 heures ouvrables, dans la mesure du possible, en tenant compte de la situation exceptionnelle de la fermeture des établissements scolaires.

**Lors de la réouverture des établissements scolaires, les parents devront se présenter au secrétariat de l'une des écoles (bâtiments) ci-dessous avec les documents suivants :**

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;
- Une preuve de résidence (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève);
- Les coordonnées téléphoniques des personnes à contacter en cas d'urgence.

Écoles (bâtiments)	Coordonnées	Horaire de la classe (du lundi au vendredi) sujet à changement
<b>ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT</b>		
<b>Beausoleil-et-du-Parc</b> (Beausoleil)	2267, avenue Royale, G1C 1P5, 418 821-0220, beausoleil@csdps.qc.ca	de 8 h 00 à 11 h 24 et de 12 h 52 à 14 h 15
<b>De la Pléiade</b>	2324, avenue Renouard, G1E 4C3, 418 666-4575, pleiade@csdps.qc.ca	de 8 h 31 à 11 h 29 et de 12 h 57 à 14 h 45
<b>ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG</b>		
<b>Du Boisé 1</b>	651, rue Jacques-Bédard, G2N 1C5, 418 634-5538, duboise.pav1@csdps.qc.ca	de 8 h 29 à 11 h 26 et de 12 h 57 à 14 h 45
<b>Des Constellations</b>	7220, avenue Trudelle, G1H 5S3, 418 622-7886, constellations@csdps.qc.ca	de 7 h 55 à 11 h 24 et de 12 h 57 à 14 h 16
<b>LAC-BEAUPORT</b>		
<b>Montagnac</b> (du Lac)	570, chemin du Tour-du-Lac, G3B 0W1, 418 634-5542, montagnac.dulac@csdps.qc.ca	de 7 h 55 à 11 h 24 et de 12 h 52 à 14 h 15
<b>Montagnac</b> (de la Montagne)	39, chemin des Épinettes, G3B 2P7, 418 634-5542, montagnac.delamontagne@csdps.qc.ca	de 7 h 50 à 11 h 19 et de 12 h 47 à 14 h 10
<b>MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ</b>		
<b>Des Beaux-Prés</b>	2, rue Fatima Est, Beaufré, G0A 1E0, 418 821-8078, desbeauxpres@csdps.qc.ca	de 7 h 58 à 11 h 24 et de 13 h 00 à 14 h 16
<b>De la Pionnière</b>	37, rue du Trait-Carré, Saint-Joachim, G0A 3X0, 418 821-8086, pionniere@csdps.qc.ca	de 7 h 58 à 11 h 24 et de 13 h 00 à 14 h 16
<b>De la Châtelaine</b>	273, rue du Couvent, Château-Richer, G0A 1N0, 418 821-8077, chatelaine@csdps.qc.ca	de 7 h 45 à 11 h 27 et de 12 h 42 à 14 h 02
<b>De la Place-de-l'Éveil</b>	10258, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaufré, G0A 3C0, 418 821-8056, pleveil@csdps.qc.ca	de 7 h 45 à 11 h 29 et de 12 h 47 à 14 h 05
<b>Caps-des-Neiges II</b>	273, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps, G0A 4J0, 418 821-8088, capsdesneiges2@csdps.qc.ca	de 7 h 50 à 11 h 19 et de 12 h 52 à 14 h 09
<b>MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS</b>		
<b>De l'Île-d'Orléans</b> (Sainte-Famille)	2482, chemin Royal, G0A 3P0, 418 821-8080, stfamille@csdps.qc.ca	de 7 h 58 à 11 h 22 et de 12 h 55 à 14 h 13

### Information générale

- Ce service est non obligatoire. L'inscription est sur une base volontaire.
- Ce service inclut un volet pour les parents (10 rencontres par année).
- Pour 2020-2021, nous pourrions accueillir un maximum de 280 élèves.
- **Les parents recevront une confirmation d'inscription et de l'école de fréquentation, au plus tard à la mi-mai.**
- Si nous recevons un plus grand nombre de demandes que de places disponibles, la priorité sera donnée ainsi :
  1. aux enfants qui résident dans le bassin de clientèle d'une école primaire dont le rang décile de l'indice de milieu socioéconomique est de 6 à 10 (**écoles de la Fourmière et de la Pléiade**) et qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  2. aux enfants qui résident dans le bassin de clientèle d'une école primaire dont le rang décile de l'indice de milieu socioéconomique est de 4 ou 5 (**écoles de l'Arc-en-Ciel, Marie-Renouard, de l'Harmonie, de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, des Beaux-Prés et de la Pionnière, et Caps-des-Neiges**) et qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  3. **aux enfants qui résident dans le bassin de clientèle d'une école (bâtiment) primaire qui offre la maternelle 4 ans** et qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  4. **aux enfants qui résident sur le territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries** et qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre;
  5. **aux enfants qui résident à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries** et qui sont le plus près d'avoir 5 ans au 30 septembre.

### Service de garde

Un service de garde sera offert le matin, le midi et le soir au coût maximum de 8,50 \$ par jour, selon les besoins des parents. Le coût sera indexé au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Transport scolaire

- Le transport scolaire sera offert gratuitement le matin et le soir pour les élèves qui fréquentent leur école (bâtiment) de bassin.
- **Pour les élèves qui ne fréquentent pas leur école (bâtiment) de bassin**, le transport scolaire peut être offert **gratuitement** le matin et le soir, **selon les points de chute préétablis dans l'offre de service de transport hors bassin disponible sur le site Web. Pour connaître l'emplacement des points de chute, veuillez consulter la page du transport scolaire sur le csdps.qc.ca.**
- Pour le transport du midi, les parents peuvent inscrire leur enfant (formulaire en ligne au csdps.qc.ca). Des frais d'utilisation de 215 \$ pour le transport du midi seront facturés aux parents. Des conditions s'appliquent.
- Les parents recevront l'information sur le transport scolaire par courriel, vers la mi-août.